

**REACTUALISATION OBLIGATOIRE (1 journée)**  
**de la Formation aux gestes et soins d'urgence de niveau 2**  
**jeudi 08-juin ou 29-sept ou 16-nov. 2023**  
**(Chirurgiens-dentistes et assistantes)**

*Validité 4 ans*

### Objectifs

- Réactualiser les connaissances nécessaires à l'identification d'une urgence à caractère médical et à sa prise en charge au cabinet en attendant l'arrivée de l'équipe médicale.

### Publics concernés

- Chirurgiens-dentistes et assistantes dentaires

### Programme

- Procédures d'alerte
  - Prise en charge des malaises au cabinet dentaire
  - Prise en charge d'une urgence vitale en attendant l'arrivée des secours spécialisés :
    - Arrêt cardiaque
    - Détresse d'une des grandes fonctions de l'organisme (personne inconsciente, détresse respiratoire, détresse circulatoire)

### Méthodes pédagogiques

- Méthodes de pédagogie active avec utilisation de mannequins de réanimation cardiaque
- Utilisation du matériel d'urgence
- Mise en situation pratique sous forme de cas cliniques

### Intervenants

- Médecins urgentistes du SAMU 73 / Centre d'Enseignement des Soins d'Urgence de Savoie - CESU 73
- Infirmiers formateurs du Centre d'Enseignement des Soins d'Urgence de Savoie - CESU 73

## Organisation pratique

- Durée : une journée de 7 h 30
- Dates au choix :
  - **jeudi 08 juin 2023 de 8 h 30 à 18 h** Lieu : Les Pensières 74 Veyrier du lac
  - **vend 29-sept 2023 ou de 9 h à 17 h** Lieu : CESU 73 – Chambéry (repas à prévoir sur place )
  - **Jeudi 16-nov. 2023 de de 9 h à 17 h** Lieu : CESU 73 - Chambéry (repas à prévoir sur place )

## Conditions d'inscription

- Chirurgiens-dentistes et assistantes dentaires (avec une formule initiale niveau 2)
- Nombre de participants limité à 12

## Validation de la formation

- Renouvellement de l'attestation de formation aux gestes et soins d'urgence de niveau 2
- Attestation valable quatre ans et soumise à recyclage

## Textes de référence

- Article 5 de l'arrêté du 30 décembre 2014 relatif à l'attestation de formation aux gestes et soins d'urgence : « La validité de l'attestation de formation aux gestes et soins d'urgence de niveau 1 et 2 est de quatre ans. Le renouvellement de l'attestation est effectué après des séances de réactualisation des connaissances. Passé ces délais, la formation initiale doit être faite intégralement. »



**Coût : 310 €/membre**  
**et 30 € adhésion CD 2023 Adfoc des Savoie** (si non réglée)



**Renseignements et inscriptions Tél 04 50 66 40 28 :**  
**Adfoc des Savoie 29bis avenue de la Mavéria 74000 ANNECY**  
[adfocdessavoie@gmail.com](mailto:adfocdessavoie@gmail.com)

---

## Bulletin d'inscription :

Docteur ou M : .....

Adresse professionnelle : .....

Adresse mail : ..... Tél : .....

s'inscrit à la réactualisation de sa formation gestes et soins d'urgence 1 journée

- J. 08 juin 2023** Les Pensières 55, Route d'Annecy, 74290 Veyrier-du-Lac,
- V. 29 sept. 2023** au CESU 73 –740, faubourg Maché, Bâtiment Sainte Hélène, 73000 Chambéry
- J. 16 nov. 2023** au CESU 73 –740, faubourg Maché, Bâtiment Sainte Hélène, 73000 Chambéry

joint 1- **son attestation de formation aux gestes et soins d'urgence de niveau 2 (obligatoire)**

et 2- un chèque de 340 € (310 € + cotisation 30 €) ou 310 € (si cotisation déjà réglée)